

Carnet des Etudes Urbaines

Le Carnet des Etudes Urbaines est une plateforme numérique de l'Axe Etudes urbaines du laboratoire Triangle UMR 5206 (CNRS – ENS Lyon - Université Lyon 2 – IEP Lyon) de valorisation et diffusion de ses activités de recherche, ainsi que plus globalement de veille sur la recherche dans les études urbaines.

Pourquoi et comment créer une nouvelle université populaire ? Témoignage sur le cas stéphanois

Juillet 2016

Lise Serra

Architecte, docteur en urbanisme et aménagement, chercheure associée au CRH-LAVUE et à EVS-LAURE, maître assistante associée à l'Ecole Normale Supérieure d'Architecture de Lyon, fondatrice de l'université populaire de Saint-Etienne

Mots-clés : université populaire, communauté, engagement, dispositifs pédagogiques

Référence électronique :

Lise Serra, « Pourquoi et comment créer une nouvelle université populaire ? Témoignage sur le cas stéphanois », *Carnet des Etudes Urbaines* [en ligne], juillet 2016. URL : <https://urbs.hypotheses.org/117>



Avertissement : les contenus du Carnet des Etudes Urbaines sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution – Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.



Ce texte propose un témoignage de la création, en janvier 2016, de l'université populaire de Saint-Étienne. En partant de cette expérience très récente et en prenant en compte mon implication forte, je voudrai profiter de ce temps de réflexion proposé par les doctorants du laboratoire Triangle pour questionner l'ambition universitaire et populaire de ce projet. Je m'appuierai sur les définitions des termes *université*, populaire et *peuple* pour organiser le plan de cet article¹.

1. Une université ?

De l'institution ecclésiastique ou étatique, administrative ou académique que peuvent représenter historiquement les universités, nous sommes très éloignés. Nous nous rapprochons des objectifs d'enseignement, de formation et de recherche en cela que nous avons formulé un programme de cours comportant plusieurs séances permettant une évolution au sein de chaque sujet. La recherche se retrouve par le biais des universitaires impliqués qui peuvent questionner leurs propres sujets de recherche à travers le prisme d'un public nouveau, de formulations nouvelles.

Nous répondons aux notions de communauté, corporation, assemblée, bases étymologiques du terme (1214), rassemblant « maîtres et étudiants » (1246) bien que remettant en question cette bipartition des savoirs.

Cinq sessions de une à six séances chacune ont été mises en place entre janvier et mai 2016 avec un total de onze intervenants, dont quatre universitaires coordonnant les séances et sept praticiens invités ou coordinateurs. Les séances ont attiré au minimum une petite dizaine de personnes et jusqu'à trente-cinq personnes par soirée.

2. Populaire ?

L'adjectif *populaire* renvoie à différentes acception du terme peuple.

En premier lieu, est *populaire* ce qui appartient et se répand parmi l'« ensemble des personnes qui n'appartiennent pas aux classes dominantes socialement, économiquement et culturellement de la société ». L'équipe à l'origine du projet ne se retrouve pas dans cette définition. Professionnels issus de formations supérieures diverses (design, architecture, urbanisme, sciences de l'éducation) et agissant dans des milieux variés (activité libérale, collectivités, enseignement public) nous ne serions pas les premiers représentants du peuple ainsi défini. De plus, c'est à partir de nos compétences et de nos réseaux que nous avons pu monter très vite un premier programme principalement articulé principalement autour des questions de l'économie sociale et solidaire, de la ville (politiques publiques, agriculture urbaine) et de l'architecture.

Nous arrivons donc à la deuxième définition de *populaire* : « qui est accessible au peuple, qui est destiné au peuple ». Là encore, ce premier programme n'est a priori pas directement destiné au peuple mais bien plus ciblé sur les intérêts de l'équipe organisatrice. Nous avons cependant travaillé sur des méthodes pédagogiques qui elles, se veulent accessibles à tous.

Ce programme s'installe physiquement dans un lieu principal : le réfectoire, salle rectangulaire d'une vingtaine de places que nous utilisons gratuitementⁱ. Le format de la salle impose un format pédagogique différent de ce que peut proposer Michel Onfray à Caen. Le cours magistral devant un amphithéâtre rempli est impossible. Nous avons donc suivi le modèle de l'atelier : rassembler un groupe de personnes autour d'un

universitaire, qu'il se présente en tant qu'enseignant ou animateur. En amont de chaque séance, un plan de cours est envoyé par courrier électronique à l'ensemble des participants, comportant une bibliographie et parfois quelques textes courts ou des liens vers des vidéos accessibles sur Internet.

La répartition du temps de parole entre l'universitaire et le public a été variable selon les séances. Trois formes se sont mises en place :

- la conférence discutée : deux heures de présentation de l'universitaire largement interpellé par les participants qui demandent des précisions ou reviennent sur certains points à tout moment ;
- la conférence suivie d'un temps d'échange, où l'universitaire peut être seul ou animer une table ronde composée d'acteurs universitaires, professionnels et élus ;
- l'atelier de travail : des séances entièrement consacrées aux échanges entre participants et intervenants, visant à la production d'idées, de pistes d'action et l'échange d'informations concrètes sur les actualités locales liées au sujet de la séance (notamment concernant l'agriculture urbaine).

Enfin, la question du financement de cette initiative est posée dès le départ par l'ambition d'une université populaire : tous les cours sont gratuits. Et cette gratuité est à penser dans les deux sens : le bénévolat demandé aux intervenantsⁱⁱⁱ se retrouve des deux côtés de la table : tous les participants ont une vie professionnelle et/ou privée remplie au sein de laquelle ils décident de ménager de la place pour une activité sociale et intellectuelle nouvelle non lucrative. L'implication des participants est à leur discrétion : certains sont plus assidus et préparent chaque cours méticuleusement, d'autres arrivent en courant à la fin de leur journée de travail et n'ont pas eu le temps de regarder leurs mails. Tous doivent pouvoir participer à la séance et être inclus dans le groupe de travail. Aucun jugement n'est accepté sur la quantité de travail fournie en dehors des séances. Aucune évaluation finale n'est proposée, ni aucun diplôme.

La méthode et le cadre de travail peuvent se revendiquer du terme populaire dans son ambition d'accessibilité.

Enfin, une troisième définition de *populaire* nous intéresse liée au terme peuple en tant qu'« ensemble des citoyens d'un pays qui exercent le droit de vote pour désigner leurs gouvernants ». Les sujets présentés ainsi que les modalités de séances que les participants s'engagent à suivre dans leur intégralité portent l'ambition de construire un collectif de citoyens qui dépasse les limites de l'université populaire^{iv}. Nous contribuons ainsi à construire une université, dans son sens de communauté, qui s'ajoute aux différents cercles existants plus ou moins formalisés : conseils de quartier, associations, partis politiques, etc. Ces groupes se croisent et se rencontrent^v, créant un tissu d'engagement citoyen à différents niveaux qui permet à chacun de s'investir selon le temps dont il dispose, la motivation ou l'intérêt.

3. L'université populaire de Saint-Étienne

A Saint-Étienne, le terme de *populaire* renvoie également au contexte socio-économique du centre-ville et plus particulièrement du quartier où a été fondé l'université populaire.

Bien que la ville de Saint-Étienne soit riche en établissements scolaires, universités et grandes écoles qui développent une offre de formation diplômante de haut niveau ainsi

que d'une offre en formation continue non diplômante bien représentée, notamment à travers l'université pour tous, il n'existait pas de séminaires ouverts et gratuits en soirée, ainsi accessibles aux travailleurs^{vi}.

De plus, le centre-ville de Saint-Étienne est pauvre, avec un taux de chômage atteignant 19% sur la ville et dépassant les 20% dans certains quartiers dont celui du Crêt-de-Roch. En parallèle, le prix de l'immobilier est un des plus bas de France. Ce contexte économique et social favorise l'installation de personnes très diplômées mais choisissant un mode de vie alternatif, tentant d'inventer des modèles économiques, sociaux et culturels alternatifs, remettant en question la définition même de *populaire*. De nombreuses associations reflètent ce dynamisme social et culturel au cœur de la ville.

L'association Rues du Développement Durable^{vii}, fondée en juillet 2009, fait partie de ces initiatives. Elle entend faire revivre le quartier du Crêt-de-Roch en régénérant les rez-de-chaussée vacants. Elle s'est implantée dans un de ces rez-de-chaussée où elle a ouvert un espace de travail partagé et un espace de restauration. « Le pied des marches » se veut être un lieu de croisement de tous les acteurs du développement durable, porteurs de projets ou simples curieux, gastronomes et affamés.

C'est dans ce cadre, et notamment pour répondre à la question de la création de lien, d'espaces et de temps de rencontres, qu'est née l'idée d'une université populaire. Le croisement des disciplines et des cultures est un vœu largement partagé. L'université populaire de Saint-Étienne est une occasion de créer ces croisements multiples et enrichissants.

La naissance de l'université populaire de Saint-Étienne n'a pris aucune forme officielle : abritée par l'association Rues du Développement Durable elle est une initiative locale et citoyenne, discrète et modeste, répondant ainsi à la nécessaire transcription locale du projet, dans une ville où les dynamiques associatives sont aussi riches que celles plus officielles sont lourdes et peu efficaces^{viii}.

Le terme *Université populaire* renvoie enfin à différentes initiatives en France et dans le monde affiliées à des modèles historiques divergents (Chateigner, 2010 ; Poulouin, 2012). L'université populaire de Saint-Étienne revendique son affiliation à la réinvention récente par Michel Onfray de l'université populaire à Caen, créée en 2002, dans la voie dite « alternative » (Poulouin, 2012, p. 11). Ce n'est pas l'éducation des adultes qui y est visée mais un partage de savoirs entre citoyens pour construire une démocratie éclairée : « Démocratiser la culture et dispenser gratuitement un savoir au plus grand nombre. La culture y est vécue comme un auxiliaire de la construction de soi, non comme une occasion de signature sociale »^{ix}.

L'université populaire de Saint-Étienne n'a pas pour ambition d'éduquer mais bien de partager et de construire ensemble une économie humaine durable. Ce « ensemble » renvoie bien à l'idée d'université, de la construction d'un commun et j'espère que l'ambition de « partage » peut renvoyer au terme « populaire » dans sa diversité sociale et politique, citoyenne.

4. Quelles sont les conclusions que l'on peut tirer de cette expérience après un premier semestre de vie ?

Je conclurai en reprenant la définition d'éducation populaire présente dans l'introduction de *l'Anthologie de l'éducation populaire* (Ducomte, Martin, Roman, 2013, p.

11) et à partir de mes impressions pendant les séances que j'ai pu suivre (environ la moitié du programme complet) et des discussions a posteriori avec les participants et des intervenants, je reviendrai sur

Selon les auteurs de l'anthologie, l'éducation populaire se doit d'être attentive aux publics visés, de prendre en compte des finalités revendiquées, d'accorder son attention aux modalités de mise en œuvre et de porter un regard sur le contexte social propice à son développement.

L'adéquation entre le concept d'université populaire et le quartier du Crêt-de-Roch ou la ville de Saint-Etienne se vérifie directement par l'intérêt fort et l'accord très rapide de l'ensemble des intervenants lorsqu'il s'est agi de présenter un programme. Le concept d'université populaire est parlant. Il séduit les universitaires qui ont à cœur de se confronter à des publics différents de ce qu'ils connaissent en université : un public adulte, diversifié, et surtout d'origines inconnues. Le contexte social, culturel et économique de la ville est donc bien propice à la poursuite de cette expérience.

Ensuite, si nous avons effectivement porté notre attention sur les modalités de mise en œuvre, nous avons négligé la communication vis-à-vis des différentes modalités proposées. La variété des séances, tant dans les sujets abordés que dans les dispositifs pédagogiques impose une explication claire en amont des séances. En effet, le format des ateliers de travail correspond à certains participants tandis qu'il en fait fuir d'autres, de même pour les conférences discutées ou les conférences suivies d'un temps d'échange. Le temps de chacun, intervenant comme participants, doit être considéré comme précieux et l'engagement des participants ne peut se faire sur un programme flou, sous peine de perdre un public pourtant déjà intéressé.

Enfin, la grande diversité du public, tant dans ses origines que dans le niveau de ses connaissances sur le sujet montre que l'ouverture populaire du public visé est en partie réussie mais cela impose une grande maîtrise de la part de l'intervenant. Il doit pouvoir répondre à des questions extrêmement pointues tout en conservant l'attention de personnes qui n'ont aucune idée du sujet. Cette maîtrise du sujet doit être doublée d'une aisance de parole, d'un talent d'orateur qui permet d'intéresser tout le public^x.

A partir de ces conclusions, des échanges que nous avons eu avec les intervenants et les participants à l'issue de ce premier semestre, et des discussions multiples que nous pourrions encore avoir, nous sommes en train de programmer l'année 2016-2017. L'université populaire nécessite un temps long de maturation, pour se faire connaître des participants comme des intervenants potentiels, enrichir le programme et affiner les modalités pédagogiques pour se diriger vers un idéal d'une société où tout citoyen trouve une place pour s'engager, discuter, échanger, réfléchir et penser par lui-même.

Bibliographie

Bonomo W., 2012, « Participer à la création d'une université populaire à Saint-Brieuc », dans Poulouin G. (dir.), *Universités populaires hier et aujourd'hui*, Paris, Autrement, pp. 78-84.

Chateigner F., 2010, « Les principaux types d'universités populaires en France », URL : https://universitespopulaires.files.wordpress.com/2013/03/principaux-types-up-en-france_fchateigner_11mai2010.pdf, page visitée le 03/06/2015.

Corcuff P., 2012, « Enjeux des universités populaires, entre les Lumières d'hier et les défis d'aujourd'hui », dans Poulouin G. (dir.), *Universités populaires hier et aujourd'hui*, Paris, Autrement, pp. 26-42.

Ducomte J.-M., Martin J.-P., Romain J. (dir.), 2013, *Anthologie de l'éducation populaire*, Toulouse, Privat, 389 p.

Onfray M., 2012, « Populaire et polyphonique », dans Poulouin G. (dir.), *Universités populaires hier et aujourd'hui*, Paris, Autrement, pp. 19-25

Poulouin G. (dir.), 2012, *Universités populaires hier et aujourd'hui*, actes du colloque international « Les universités populaires hier et aujourd'hui », tenu du 14 au 21 août 2008 au Centre culturel international de Cerisy-la-Salle, Paris, Autrement, 365 p.

ⁱ Les définitions sont issues du *Trésor de la langue française informatisé* (www.atilf.fr)

ⁱⁱ Par la suite, nous avons également utilisé deux autres salles : un restaurant associatif permettant d'accueillir les enfants des auditeurs dans une pièce contiguë, et permettre ainsi aux jeunes parents de participer aux cours de l'université populaire et une salle mise à disposition par l'Université Jean Monnet permettant d'accueillir un plus grand nombre d'auditeurs. La multiplication des espaces de discussion dans la ville assure à la fois une plus grande communication de notre initiative, une proximité variable pour le public et la découverte d'un réseau intellectuel, ouvert à la discussion, qui maille le centre-ville de Saint-Étienne.

ⁱⁱⁱ L'université populaire de Saint-Étienne ne reçoit pas de subvention directe. L'association Rues du Développement Durable intègre dans ses demandes de financement l'activité de l'université populaire. Nous profitons ainsi de la salle mise à notre disposition ainsi que de l'aide à temps partiel d'un salarié de l'association.

^{iv} Cet objectif a déjà été atteint en partie à la suite de la séance organisée sur « le rôle de l'architecte dans un quartier populaire ». Les intervenants, qui ne se connaissaient pas avant, se sont constitués en collectif pour répondre ensemble à un appel à projet.

^v L'université populaire a été présentée au conseil de quartier du Crêt-de-Roch quelques semaines après son inauguration.

^{vi} Une Université solidaire a existé en 2011 à l'initiative d'étudiants et enseignants de l'université Jean Monnet, à la suite des mouvements de grève du printemps 2009 contre la loi du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités (UJM en lutte). Cette université n'a pas subsisté à la fin du mouvement de lutte.

^{vii} <<http://www.ruesdudeveloppementdurable.fr>>

^{viii} Il s'est passé un an entre la proposition de construire une université populaire et l'inauguration de celle-ci. Aucun responsable administratif ou élu de la ville n'a été rencontré. L'Université Jean Monnet de Saint-Étienne a été contactée. Elle a formulé des encouragements mais sans prendre part à son organisation. Nous avons ainsi évité l'écueil décrit par Walter Bonomo (2012) concernant la difficile mise en place d'une université populaire à Saint-Brieuc, tout

^{ix} <<http://upc.michelonfray.fr/>>

^x Philippe Corcuff souligne le paradoxe de l'enseignant qui cherche à échanger des connaissances avec un public d'adultes, de former les étudiants au questionnement philosophique, tout en ressentant la difficulté de ne pas se positionner en « gourou » qui donnerait des recettes directement applicables (Corcuff, 2012, p. 28)